

Une tour de 23 étages pour le Jean-Monnet 2

LUXEMBOURG - Plus de 3 000 agents de la Commission européenne pourront travailler dans le nouveau bâtiment.

La construction du Jean-Monnet 2, destiné à remplacer les locaux actuels de la Commission européenne vidés en raison de la présence d'amiante, doit en théorie s'achever d'ici 2020 ou 2021.

Le projet de loi sur la construction du complexe, entre les boulevards Exupéry et Adenauer, au Kirchberg, a été adopté vendredi en Conseil de gouvernement. Il doit bientôt arriver à la Chambre des députés. Le texte prévoit deux phases de construction, pour un bâtiment bas de sept étages et pour une grande tour de 23 étages (soit quatre de moins que la tour de la Cour de justice de l'UE, actuellement en construction).



Une tour de 23 étages ainsi qu'un bâtiment de sept étages constitueront le Jean-Monnet 2.

L'ensemble disposera d'une surface d'environ 190 000 m², dont 78 000 en sous-sol. Ce qui permettra d'accueillir environ 3 000 agents de la Commission européenne, aujourd'hui répartis dans des solutions provisoires, dans le

quartier de la Cloche d'or et dans le «Jean-Monnet Transitoire», un préfabriqué construit au Kirchberg.

Quant au coût de la construction, il est estimé à quelque 340 millions d'euros. Le projet de loi stipule que le

coût sera neutre pour l'État à long terme. «La Commission européenne assure le remboursement de l'investissement opéré par l'État» qui sera maître d'ouvrage du projet, précise le texte.

Jérôme Wiss